

A.F.T. MICROMACINAZIONE FRANCE

**Société par Actions Simplifiée au capital de 146 080 €
Rue des Terres Blanches – Parc Industriel Ouest
37110 CHATEAU-RENAULT
310 954 995 RCS TOURS**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2026**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 3 SEPTEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 848 432,69 € de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - aux associés, à titre de dividendes, à concurrence de | 399 842,00 € |
| - au poste « autres réserves », à concurrence de | 448 590,69 € |

Il est ici précisé que ce dividende en numéraire, soit 399 842,00 €, sera mis en distribution à compter du 1^{er} mai 2026.

L'assemblée générale prend acte que les associés personnes physiques ont été informés que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement. Il est toutefois précisé que les associés personnes morales ne pourront pas en bénéficier.

En outre, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende brut global éligible à l'abattement de 40%	Dividende revenant aux associés bénéficiant dudit abattement	Dividende revenant aux associés ne bénéficiant pas dudit abattement
30/09/2024	399 842,00 €	106 968,00 €	292 874,00 €
30/09/2023	399 842,00 €	106 968,00 €	292 874,00 €
30/09/2022	399 842,00 €	106 968,00 €	292 874,00 €

Adoption :

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
Le Président,

Son Sonola France
Kota GARRO
Gaudio

AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINÉ
FRANÇOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS

SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE

RUE DES TERRES BLANCHES
PARC INDUSTRIEL OUEST
37110 CHATEAU RENAULT

5, place Jean Jaurès
37000 TOURS
Tél 02 47 61 06 00

contact@audit-comptabilite.fr
www.audit-comptabilite.fr

Société d'Expertise
Comptable et de
Commissariat
aux comptes

Inscrite au tableau de
l'Ordre des Pays de Loire



et à la Compagnie
Régionale d'Orléans



COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

*Certifiés conformes par le Président
Pour la société POWDER SERVICES FRANCE
Katia GARRIDO*

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : RUE DES TERRES BLANCHES 37110 CHATEAU RENAULT		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 3 1 0 9 5 4 9 9 5 0 0 0 2 6		Néant ☐ *							
		Exercice N. clos le 30092025							
		N-1 30092024							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 258	AC	1 258			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	50 130	AC	42 312	7 819	9 227	
		Constructions	AP	1 125 492	AC	884 628	240 863	287 481	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 663 839	AS	1 408 816	255 023	155 326	
		Autres immobilisations corporelles	AT	76 429	AU	61 535	14 894	19 080	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations		BB		BC				
	Autres titres immobilisés		BD		BE				
	Prêts		BF		BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	40 029	BI		40 029	40 029	
	TOTAL (II)		BJ	2 957 177	BK	2 398 549	558 628	511 144	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO			33 310	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	36 370	BW		36 370	2 575	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	535 391	BY		535 391	514 210	
		Autres créances (3)	BZ	57 604	CA		57 604	122 736	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	3 500 000	CE		3 500 000	3 013 565	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	898 140	CG		898 140	665 924		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	19 585	CI		19 585	42 963		
	TOTAL (III)	CJ	5 047 089	CK		5 047 089	4 395 282		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	8 004 266	1A	2 398 549	5 605 717	4 906 426		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :146 080.....)	DA	146 080	146 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	28 867	28 867
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 608	14 608
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	38 534	38 534
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 914 591	3 813 696
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	848 433	500 737
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	4 991 113
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	210	190
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	200	200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 695	76 712
	Dettes fiscales et sociales	DY	381 806	264 922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	145 480	
	Autres dettes	EA	14 213	21 880
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	614 604	363 904
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	5 605 717	4 906 426
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	614 604	363 904
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	210	190	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Exercice N		Exercice (N-1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens* services *	FD	FE	FF				
		FG	3 402 688	FH	84 974	FI	3 487 661	2 937 572
		FJ	3 402 688	FK	84 974	FL	3 487 661	2 937 572
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *			FM	(33 310)		33 310	
	Production immobilisée *			FN				
	Subventions d'exploitation			FO			499	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ	354			
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 454 705	2 971 381		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS				
	Variation de stock (marchandises) *			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	16 415		22 734	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 209 016		1 155 482	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	44 971		52 205	
	Salaires et traitements *			FY	670 752		700 884	
	Charges sociales (10)			FZ	332 709		306 851	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions		GA	103 348		113 411	
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)		GE	34 329		34 360		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 411 539	2 385 926	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	1 043 166	585 455		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	90 841	94 025		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	90 841	94 025		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		362		
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU		362		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	90 841	93 663		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 134 007	679 118		

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		147
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		1 108
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		1 255
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		9 450
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		1
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		9 451
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(8 196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	285 574		170 185
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 545 546		3 066 661
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 697 113		2 565 924
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	848 433		500 737
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7				
(14)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2025

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 30/09/2025

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 513	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	50 130	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	375 609	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	749 882	KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	1 604 335	KT		KU	150 832		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	18 442	KZ		LA			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	61 207	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	2 859 607	LO		LP	150 832		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	40 029	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	40 029	LR		LS					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	2 903 149	OH		OJ	150 832		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	2 256	IX			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	50 130		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	375 609	MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	749 882	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	91 329	MK	1 663 839	ML		
		Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	18 442	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	3 220	MT	57 987	MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY		NG	94 549	NH	2 915 890		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations				IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				1J		2E		2F	40 029	2G			
TOTAL IV				13		NJ		NK	40 029	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14		OK	96 805	OL	2 957 177	OM	

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZZONE										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 513	PF		PG	2 256	PH	1 258		
TOTAL I		RK	3 513	RM		RN	2 256	RO	1 258		
Terrains		PI	40 903	PJ	1 408	PK		PL	42 312		
Constructions	Sur sol propre	PM	238 640	PN	20 819	PO		PQ	259 459		
	Sur sol d'autrui	PR	543 648	PS	2 968	PT		PU	546 616		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	55 723	PW	22 830	PX		PY	78 553		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 449 009	QA	51 136	QB	91 329	QC	1 408 816		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	18 442	QI		QJ		QK	18 442		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	42 126	QM	4 186	QN	3 220	QO	43 093		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	2 388 492	QV	103 348	QW	94 549	QX	2 397 291		
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	2 392 006	OP	103 348	OQ	96 805	OR	2 398 549		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS A.F.T. MICROMACINAZZONE**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	40 029	UV		UW	40 029				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	535 391		535 391						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY	296		296						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	29 624		29 624						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	27 683		27 683						
	Charges constatées d'avance		VS	19 585		19 585						
	TOTAUX			VT	652 608	VU	612 579	VV	40 029			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	210		210						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	72 695		72 695						
Personnel et comptes rattachés			8C	103 306		103 306						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	111 629		111 629						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	114 386		114 386						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	35 818		35 818						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 667		16 667						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	145 480		145 480						
Groupe et associés (2)			VI	200		200						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	14 213		14 213						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	614 604	VZ	614 604						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	200			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092025				
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	848 433		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	28 274	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	333	XE	28 607		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	286 996		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WN				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WR	1 166 406	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		WS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
TOTAL I								WR	1 166 406			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WH			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A		WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB	
Mesures d'incitation	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								I6			
	Majoration d'amortissement *								WZ			
	France Ruralités Réalisation (FRR) (art. 44 quaterdecies A)		HT		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3		XA			
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		ZX			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		ZY			
Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		XD				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XF				
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite		YH		XS			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		XG	1 422		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YE		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YF					
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	1 164 984	XH	1 422			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	1 164 984	XO	0			

2058A - Réintégrations diverses au 30/09/2025

Libellé	Montant
CHARGES MECENAT	- 2 370
Totalisation	2 370

2058A - Déductions diverses

au 30/09/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	64 884
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	500 737			ZD	100 895				
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	399 842				
						ZF					
						ZG					
TOTAL I			ØF	500 737	TOTAL II			ZH	500 737		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		Exercice N :		Exercice N-1 :		
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR				48 314		
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	4 427	4 727				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 264 283)				XQ	264 283	255 248				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	137 749	75 269				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	20 404	13 909				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	782 155	806 330				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	1 209 016	1 155 482				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	17 636	17 492				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) ZS				9Z	27 335	34 713				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	44 971	52 205				
	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	586 123	497 751				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	236 538	221 505				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB	730 226					
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE						Néant ☐	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...	28 400		28 400		
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	⑩	19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	{ B }		(C)		
CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A.F.T. MICROMACINAZZONE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102024		et clos le : 30092025	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	18	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	3 487 661	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	3 487 661	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	354	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	354	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	295 299	
Variation négative des stocks	OQ	33 310	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	645 450	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	34 329	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 008 388	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	2 479 628
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 479 628
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	3 487 661	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/10/2024	GZ 30/09/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ☐ 2 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|5|

N° SIRET 3|1|0|9|5|4|9|9|5|0|0|0|2|6|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.F.T. MICROMACINAZZONE

ADRESSE (voie) RUE DES TERRES BLANCHES PARC INDUSTRIEL OUEST

CODE POSTAL 37110 VILLE CHATEAU RENAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4
Totalisation	P5	5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	512
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	192
Totalisation	P6	704

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination POWDER SERVICES FRANCE
N° SIREN (si société établie en France) 752148502 % de détention 72,73 Nb de parts ou actions 512
Adresse : N° Voie PLACE DU CLOS REAUMUR
Code postal 37110 Commune CHATEAU-RENAULT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille GARRIDO Prénom(s) CLAUDE
Nom d'usage % de détention 6,82 Nb de parts ou actions 48
Naissance : Date 18011942 N° département 37 Commune CHATEAU RENAULT Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse du Gault
Code postal 37110 Commune CHATEAU RENAULT Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille SEVERINO Prénom(s) LOLITA
Nom d'usage GARRIDO % de détention 6,82 Nb de parts ou actions 48
Naissance : Date 11021944 N° département 85 Commune VELLUIRE Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse du Gault
Code postal 37110 Commune CHATEAU RENAULT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/09/2025

N° SIRET 31095499500026

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.F.T. MICROMACINAZIONE

ADRESSE (voie) RUE DES TERRES BLANCHES PARC INDUSTRIEL OUEST

CODE POSTAL 37110 VILLE CHATEAU RENAULT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4
Totalisation	P5	5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	512
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	192
Totalisation	P6	704

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom de famille GARRIDO Prénom(s) KATIA
Nom d'usage % de détention 10,80 Nb de parts ou actions 76
Naissance : Date 06011966 N° département 17 Commune LA ROCHELLE Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Place du Clos Réaumur
Code postal 37110 Commune CHATEAU RENAULT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille ANDERSSON Prénom(s) BERTIL ANDREAS
Nom d'usage % de détention 2,84 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 14031969 N° département Commune LJUNGBY Pays SUEDE
Adresse : N° 2 Voie BIS IMPASSE DU GAULT
Code postal 37110 Commune CHATEAU RENAULT Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19